

# Concertation des Halles

## Réunion interassociative

(02/05/07)

**Lieu :** Hôtel de ville

**Présents :**

Thierry Baudouin (Atelier des Halles), Maria Basile (IFU/St Eustache), Bernard Blot (Amicale des locataires 118 rue Rambuteau), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Regis-Clergue -Duval (F.C.P.E 1,2,3,4 -Glob'Halles), Michèle Collin (CNRS/Atelier des Halles), Dominique Goy-Blanquet (Conseil de quartier du 1er), Youcef Khemissi (I.E.E Paris 8), Thierry Le Roy (Garant de la concertation des Halles), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Jean-Pierre Martin (Président du conseil syndical 7/7 rue des Innocents), Fabrice Piauxt (Tam-Tam), Françoise Thomas (Association Vivre aux Halles), Arnaud Vignon (Atelier des Halles).

**Excusés:** Alain Le Garrec (AFL - CDAFAL), André Laborde (GIE du Forum des Halles), Laetitia Mougenot (Comité Lalanne),

**Responsabilités :** présidence (Michèle Collin CNRS/Atelier des Halles), rédaction (Arnaud Vignon/Atelier des Halles).

**Prochaine réunion : le 30 mai à 18h à l'Hôtel de Ville**

**Points abordés :**

- 1 - Rédaction des compte-rendus**
- 2 - Projet de réunion publique**
- 3 - le jardin des Halles : que faire compte-tenu du blocage actuel.**

**1 - Rédaction des compte-rendus**

Thierry Baudouin souhaiterait que les comptes-rendus se limitent à être de simples "relevés de décisions " courts et anonymes sans retranscrire comme actuellement les débats dans le détail , avec la position de chaque intervenant. Le libre débat propre à une interassociation se conforte mal avec un compte rendu formel.

Mais pour Elisabeth Bourguinat il y a très peu de décisions prises lors des réunions interassociatives et il y a par contre beaucoup d'échanges qui font le véritable intérêt de ces réunions, notamment pour les associations qui n'ont pas pu être présentes à la réunion.

Regis Clergue -Duval insiste aussi sur la parole libre de chacun, il serait plutôt de l'avis d'essayer de résumer un peu sans reprendre l'avis de chacun, car les compte-rendus n'ont pas vocation à

représenter la parole de l'interassociatif. Il est suivi par Dominique Goy -Blanquet et Michèle Collin, pour qui l'important est de faire avancer les choses plus que de rendre compte et d'attribuer la parole à tel ou tel. Michèle Collin insiste sur la nécessité de ne pas piéger l'un ou l'autre par ce qu'il a dit dans une libre discussion.

Fabrice Piauult estime que la solution actuelle n'est pas mauvaise, mais qu'il faudrait un peu plus de temps pour la relecture, et essayer de résumer un peu dans la mesure du possible. Du point de vue du fonctionnement de la concertation, les compte-rendus constituent la seule base de discussion, et il est donc important de conserver le plus possible une trace de ce qui s'est dit.

Pour Mme Françoise Thomas, il serait souhaitable de se projeter un peu plus en dehors du milieu de l'interassociatif pour prendre en compte tous les points de vue des habitants du quartier.

**Décision :**

**Il est proposé par Elisabeth Bourguinat de remettre le sujet à l'ordre du jour d'une autre réunion, car il n'y a pas de consensus**

**Régis Clergue sort, mécontent de la proposition de Bernard Blot de « continuer comme avant », comme si rien n'avait été dit depuis une demi-heure, alors que le mode de fonctionnement actuel ne satisfait pas certains.**

*(Le rédacteur propose en attendant de procéder comme dans les compte-rendus précédents, avec en particulier une structuration des compte-rendus en paragraphes qui ordonne les débats et facilite la lecture).*

**2 - Projet de réunion publique**

Elisabeth Bourguinat rappelle que le projet dépend avant tout de la disponibilité d'une salle de réunion gratuite, et que l'on a aucune certitude pour l'instant sur le sujet, la Bourse du Commerce n'ayant donné aucune précision.

Mme Françoise Thomas a connaissance d'un auditorium dans le 4e arrondissement qui pourrait convenir, et essaye d'en savoir un peu plus.

Thierry Baudouin rappelle que lors de la réunion de préparation il a été décidé de réfléchir à la répartition entre les associations des 4 exposés de 10 minutes prévus, rappelés ci-dessous avec une liste indicative d'orateurs, et de faire circuler ce que les orateurs ont prévu de dire:

- . Présentation générale du Cahier des charges, par Elisabeth Bourguinat
- . La programmation des Equipements Publics, par Gilles Pourbaix
- . La programmation Commerciale, par André Laborde
- . Le Jardin, par Laetitia Mougnot

**Décision : en attendant de connaître la date à laquelle une salle de réunion serait disponible, il est proposé aux associations qui souhaiteraient faire un exposé de se faire connaître avec leur projet .**

•

### **3 - Le jardin des Halles : que faire compte-tenu du blocage actuel.**

#### **Recommencer le projet à zéro, ou apporter des modifications au projet actuel?**

Elisabeth Bourguinat rappelle le constat fait par Accomplir qu'il manque une phase décisive, celle d'un cahier des charges, et qu'il n'est pas possible de se concerter uniquement sur un dessin. Ce constat fait l'objet d'une Lettre ouverte au Maire (et non à Yves Contassot), à envoyer en commun avec les textes des autres associations, ou isolément, demandant au Maire de choisir entre deux options :

- . admettre que le projet actuel est dans une impasse et recommencer à zéro, avec un cahier des charges, etc....
- . procéder en apportant des modifications importantes au projet actuel.

Accomplir a repris dans sa lettre ouverte tous les textes officiels pour mettre en évidence des ambiguïtés et des contradictions qui auraient dû être soumis à concertation avant de lancer le projet.

Jean Pierre Martin rappelle un certain nombre de points mettant en évidence l'incohérence avec laquelle le projet est mené.

Jacques Chavonnet ne souhaite pas se positionner sur le fond, car il n'est ni paysagiste ni architecte. Il constate que la ville a passé un contrat avec Mangin qui a mené son étude sans concertation et sans jamais répondre à nos demandes. Il lui paraît difficile de repartir à zéro . Des modifications peuvent être demandées, mais seront-elles plus prises en compte qu'aujourd'hui ? Sur la méthode à adopter , il propose de tenir compte d'un certain nombre d'acquets optés par une majorité d'usagers, habitants et visiteurs, dans le cadre d'un projet de restauration du Jardin, pour faire mieux et plus. Il est d'accord pour envoyer sa contribution en commun avec les autres associations .

Dominique Goy-Blanquet estime qu'une partie du problème vient de ce que l'étude des sociologues a conclu qu'il fallait s'opposer à un certain morcellement intervenu au cours du temps , pour éviter le développement de pratiques communautaristes. Elle confirme que l'on se trouve aujourd'hui dans une impasse, et que la concertation ne semble en fait pas souhaitée . Dans ces conditions, un affrontement semble inévitable. Elle conclut par une remarque sur la place René Cassin, dont le principal défaut selon la Mairie est qu'elle est trop minérale .

Jacques Chavonnet ne pense pas que la surface de la place René Cassin soit incluse dans les 4 hectares de jardin. Il estime que des modifications de cette place sont acceptables, mais pas une suppression complète, sauf dans l'hypothèse d'une reprise totale du projet.

Alexandre Mahfouz pense qu'il n'est pas possible de tout bloquer. Il demande par ailleurs qu'il y ait des espaces fermés pour les enfants (ce qui semble acté) .

### **Quelle stratégie de communication adopter? A l'égard de la presse? A l'égard de la mairie? A l'égard de la concertation.**

Thierry Baudouin estime que face à ce qui est un déni de démocratie, il est normal de s'opposer au projet, ce qui est différent d'un affrontement. Ceci ne peut se faire que par un appel à l'opinion publique par la presse. Il faut exiger par voie de presse que Mangin prenne en compte les besoins de tous les parisiens, riverains comme banlieusards, ces derniers n'acceptant pas une "reparisienisation" des Halles (même si Mme Françoise Thomas n'est pas forcément d'accord sur ce point). Pour Thierry Baudouin, le Jardin est une caricature de concertation, et une telle absence de participation, relevée par des professionnels internationaux, doit absolument être portée à la connaissance du public.

Elisabeth Bourguinat remarque que si l'on est incapable d'organiser une concertation sur un sujet aussi bien délimité que le jardin, qu'en sera-t-il sur des problèmes importants?

Dominique Goy-Blanquet s'interroge sur le message à adresser aux journaux sur le projet : souhaite-t-on un statu quo, ou le projet Mangin actuel, ou un projet modifié ?

Michèle Collin repose la question de savoir quelle démarche adopter, avec par exemple une enveloppe commune adressée au Maire par toutes les associations, et demande si Accomplir a prévu quelque chose avec la presse.

Fabrice Piault estime qu'on se trouve dans une situation de blocage dûe notamment à l'absence d'un cahier des charges, et que rien ne semble bouger malgré le nombre élevé de réunions sur le sujet. Mangin n'a par exemple jamais émis le moindre intérêt pour l'une des propositions des associations. Fabrice Piault est donc d'accord pour un envoi commun à toutes les associations. Du point de vue du fonctionnement de la concertation, il lui semble également important d'établir un document actant la situation actuelle de blocage (contrairement à ce qui s'est passé sur le forum rénové, où le projet a évolué).

Maria Basile estime qu'au delà de l'absence d'un cahier des charges, la ville n'a pas défini le statut de la concertation, ce qui autorise Mangin à suivre sa propre logique.

### **Quelques points essentiels.**

Thierry le Roy est d'accord sur le fait qu'il y a un blocage, mais fait 3 observations qui lui semblent très importantes:

- . il faut cesser de parler de Mangin, car c'est la ville qui est le véritable interlocuteur .
- . la ville n'est pas informée de ce que souhaite la concertation, et ce n'est pas le rôle du garant de le lui faire savoir . Il faut donc avant tout faire connaître à la ville la position de la concertation.
- . la ville est dans l'incertitude sur ce qu'il conviendrait de faire. Cela permettrait toutes les stratégies d'action, mais il est avant tout important que la concertation fasse savoir ce qui est essentiel pour elle, au delà d'un simple constat de blocage. La ville ne sait pas à quel point la concertation tient par exemple à la place René Cassin, à l'église Saint-Eustache, aux circulations Nord/Sud (prévues sur le dernier projet selon Dominique Goy-Blanquet)

Elisabeth Bourguinat propose 5 domaines d'étude qui paraissent essentiels à Accomplir dans le

texte : lettre au maire :

- . les liaisons, avec le problème d'un espace de liaison central
- . ouverture et fermeture
- . espace appropriable
- . perspectives
- . le jardin Lalanne

Accomplir ne pourra cependant pas avancer sur ces différents points tant que l'on aura pas tranché entre les 2 grandes options, à savoir tout arrêter et reprendre à zero ou apporter des modifications .

### **Actions à mener**

Michèle Collin estime qu'il n'est pas possible de se rallier à un seul texte et rappelle les 2 possibilités, à savoir un envoi groupé des textes des différentes associations , ou chacun fait ce qu'il veut de son côté .

Thierry LeRoy insiste avant tout sur la nécessité de faire une information de la Mairie, qui n'est pas au courant de ce qui se passe. Il va également prendre contact avec Yves Contassot pour l'organisation d'une nouvelle réunion sur le Jardin.

Dominique Goy -Blanquet propose qu'un envoi groupé soit fait au nom de l'interassociatif par e-mail le 4 Mai au soir à la mairie, et que tous les textes soient envoyés à Arnaud Vignon pour cette date.

Cette proposition est retenue.

